



**Ecole primaire Les Bartavelles**

**126 route de la ruaz**

**73 220 Aiton**

**Ce.0731434m@ac-grenoble.fr**

**Circonscription de Maurienne**

**Procès Verbal du 1<sup>er</sup> conseil d'école 2022-2023**

**Date : vendredi 14 octobre en présentiel**

**Présents :**

**Enseignants :** Mme Girollet, Mme Bertolotti, Mme Cadoux, Mme Bucket, Mme Berthelin, Mme Mirto, Mme Gazet

**Parents élus :** Mme Talbot, Mme Magnin, Mme Lathoud, Mme Vullierme, Mme Arthaud, Mme Landrault, Mme Gardet, Mme Buttard, Mme Drouet, Mme Lamborot, Mme Colmar

**Municipalité :** Mme Bugnon adjointe, M Canot maire d'Aiton

**DDEN :** M. Chinal

**Excusés :**

**Inspecteur de l'éducation nationale :** M. Thenail

**Elue excusée :** Mme Michel

**Président de séance :** la directrice, Véronique Gazet

**Secrétaire de séance :** Christelle Bertolotti

**Début du Conseil d'école :** 18h00

## **1- Fonctionnement de l'école**

### **1.1- Présentation de l'équipe pédagogique**

<b>Enseignants</b>	<b>Niveaux</b>	<b>Effectif</b>
<b>Magali Bucket</b>	PS / MS	PS : 12    MS : 9
<b>Marine Cadoux</b>	MS / GS	MS : 10    GS : 11
<b>Stéphanie Girollet</b>	CP	CP : 20
<b>Christelle Bertolotti</b>	CE1 / CE2	CE1 : 17    CE2 : 7
<b>Sophie Berthelin</b>	CE2 / CM1	CE2 : 10    CM1 : 14
<b>Véronique Gazet</b> <b>Mathilde Durand</b>	CM1 / CM2	CM1 : 6    CM2 : 18
<b>Total</b>		<b>134 élèves</b>

**2 à 3 nouveaux élèves sont attendus au retour des vacances d'automne.**

<b>Autres membres de l'équipe :</b>	<b>Fonction et missions</b>
<b>Annie Andreys, Maria Mahi</b>	<b>ATSEM</b> Accueil des enfants Hygiène et sécurité des enfants Préparation et participation à des activités scolaires Surveillance de la sieste
<b>Delphine Lenoble</b>	<b>Maîtresse E</b> Aide des enfants en difficultés en petit groupe
<b>Personne à nommer</b>	<b>Psychologue scolaire</b> Effectue des bilans scolaires ou psychologiques pour des enfants en difficultés scolaires
<b>Alexandra Perinetti</b>	<b>AVS, AESH : Assistantes de vie scolaire</b> Accompagnement et soutien dans les apprentissages, accompagnement dans la vie sociale pour les élèves ayant un PPS (projet personnalisé de scolarisation)

## **1.2- Résultats des élections :**

Sur 190 inscrits, il y a eu 134 votants et 115 suffrages exprimés soit un taux de participation de 70.53 %.

Les parents d'élèves élus sont :

<b>ARTHAUD Florence</b>	<b>LANDRAULT Laetitia</b>
<b>BUTTARD Coralie</b>	<b>LATHOUD Chrystelle</b>
<b>COLMAR Céline</b>	<b>MAGNIN Aurélie</b>
<b>DROUET Stéphanie</b>	<b>TALBOT Sabrina</b>
<b>GARDET Mélina</b>	<b>VULLIERME Amandine</b>
<b>LAMBOROT Jennifer</b>	

### 1.3- Présentation des autres membres du conseil d'école

<b>Autres membres du conseil d'école</b>	<b>Fonction et missions</b>
<b>Les parents délégués élus</b>	<b>Représente tous les parents de l'école</b> Vote du règlement intérieur de l'école, adoption du projet d'école Suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école et du périscolaire (garderie, cantine)
<b>M. Chinal</b>	<b>le DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale</b> Visite les écoles, est garant des principes de laïcité et d'égalité, participe aux débats et aux votes du conseil d'école
<b>M. Thenail</b>	<b>Inspecteur de l'Education nationale</b>
<b>M. Canot, le maire ou son représentant délégué et Mme Bugnon, adjointe aux affaires scolaires</b>	<b>Des élus de la municipalité</b> Responsables des locaux, du personnel communal et du financement de l'école Gestion des services périscolaires (garderie, cantine)

### 1.4- Validation du règlement intérieur :

Le règlement de l'école qui avait été élaboré lors d'un conseil d'école de l'année 2014-2015 est modifié cette année du fait du changement d'horaires :

8h30-11h45 et 13h45-16h30

Le règlement a été validé avec la charte informatique et la charte de la laïcité.

### 1.5- Protocole sanitaire

Il est au niveau socle pour l'instant.

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
La détermination du niveau applicable pourra concerner tout ou partie du territoire. Elle s'appuiera sur une <b>analyse qualitative</b> (nature et caractéristiques des variants) et <b>quantitative</b> (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de <b>10 jours</b> .				
	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrines d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Pas de limitation du brassage obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des mesures d'aération et de lavage des mains</li> <li>• Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire <b>et par classe pendant la restauration dans le premier degré</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. <b>En intérieur, distanciation adaptée à respecter</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, <b>seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises</b></li> </ul>
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

16 juillet 2022



ÉDUCATION.GOUV.FR/INFC-CORONAVIDEUE

## 1.6- Sécurité à l'école

2 PPMS plans particuliers de mise en sécurité viennent d'être réactualisés:

1 pour le risque majeur accidentel ou naturel

1 pour le risque terroriste

4 exercices seront effectués dans l'année :

1 alerte intrusion, 2 alertes incendie, 1 alerte risques majeurs avec confinement

Une **alerte incendie** a été faite le 26 septembre, les enseignants et les enfants étaient prévenus. Tout s'est bien déroulé. De bons réflexes chez le personnel et les élèves sont pris. Plus aucun souci avec les boîtiers d'alerte qui ont été réparés.

L'**alerte intrusion** aura lieu le lundi 17 octobre avec les bips My Keeper.

## 1.7- Crédits scolaires municipaux :

55 € par élève

+ 350 € par an par classe pour des transports

+ 100 000 photocopies gratuites, entretien du photocopieur et encre, photocopies couleur payantes

+ piscine CP au CM2 et patinoire maternelles

+ 200 € pour le rased

## 1.8-Coopérative scolaire :

Bilan Copaiton 2022/2023 au 12/10/2022

	Débits	Crédits
<b>Report année 2021/2022</b>		1 547,52 €
<b>Cotisations familles : septembre 2022</b>		497,00 €
<b>Equipements :</b> - jeux cour : 360,95€ - Méthode grammaire Sophie : 79,06€ - Matériel informatique (souris, cable HDMI, casques, lecteur DVD) : 396,00€ - Tables à roulettes et posters : 79,06€ - blocs tiroir : 59,97€	975,04€	
<b>Activités et bricolages :</b> - CE2/CM1 : 10,50€	10,50€	
<b>Activités pédagogiques :</b> - abonnements école des loisirs maternelle : 75,00€ - inscription et prix des incorruptibles élémentaires : 252,70€ - livres occasions pour rallye:37,50€	365,20€	
<b>Totaux</b>	1 350,74 €	2 044,52 €
<b>Solde de l'année 2022/2023 au 12/10/2022</b>		<b>693,78 €</b>

## 1.9- Bilan du sou des écoles

Les bénéfices réalisés par l'association lors des différentes actions sont de 7540,56 €

- \* Vente de choucroute 1361 €
- \* Coffre à jouets / Plats à emporter ( Diots Crozets ) 1438,33 €
- \* Vente de chocolats Réauté 655,39 €
- \* Soirée Années 80 1365,50 €
- \* Tombola 2255,10 €
- \* Dessins d'enfants ( Foutas ) 85,20 €
- \* Repas Saint Valentin 380,04 €

Cette année l'association a financé des activités pour les enfants à hauteur de 7351,85 €.

- \* Participation Voyage Scolaire à Paris
- \* Peaugres
- \* Sorties Raquettes
- \* Sortie Chambéry ( Musée / Château et visite de la ville )
- \* Achat de glaces
- \* Achat de calculatrices pour les CM2

### **1.10- Utilisation des locaux :**

Lorsque la salle des fêtes sera libérée de la cantine, l'équipe enseignante souhaiterait pouvoir récupérer des créneaux pour le sport et la musique.

*Réponse de la mairie : La salle étant souvent louée le week-end, il faudrait privilégier les mardis et jeudis après-midi.*

## **2- Communication :**

### **Parents enseignants :**

par le cahier de liaison ou la pochette ou la grille de liaison

par mail : adresse mail académique des enseignants

prenom.nom@ac-grenoble.fr

par téléphone : 07 64 45 43 01

### **Parents direction :**

par mail : [ce.0731434m@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0731434m@ac-grenoble.fr)

par téléphone : 07 64 45 43 01

### **Parents Mairie :**

par téléphone : 04 79 36 24 68

garderie : 06 63 36 32 92

par mail : [mairie@aiton.fr](mailto:mairie@aiton.fr)

## **3- Projets et vie de l'école**

### **3.1- Projet d'école**

## **Axe 1 : les apprentissages et le suivi des élèves**

### **Axe retenu : Améliorer l'expression orale des élèves**

#### **Actions envisagées :**

Cycle 1 : favoriser la prise de paroles et l'expression des élèves notamment en décroissant sur le temps de sieste

Cycle 2 et 3: travailler les différentes fonctions de l'oral

varier les entrées dans l'oral (quoi de neuf, scénettes, débats, mise en voix, conseil de classe)

### **Axe retenu : Améliorer le suivi des aides pour les enfants à besoins particuliers au cours de leur scolarité**

#### **Actions envisagées :**

Laisser des traces écrites des aménagements mis en place

Informatiser le livret de suivi des aides

Mettre en place les PPS et PAP sans attendre la fin du cycle 3

Réaliser des réunions trimestrielles sur le suivi des élèves à besoins particuliers

## **Axe 2 : le bien être de l'élève, le climat scolaire**

### **Axe retenu : Améliorer le vivre ensemble en favorisant le développement de compétences**

#### **Actions envisagées :**

Travailler sur l'expression de ses émotions et ses sentiments et sur le message clair

Développer le tutorat

Mettre en place des conseils de classe (cycle 2 et 3)

### **Axe retenu : Améliorer la lisibilité de l'école pour les parents en permettant aux parents d'entrer dans l'école sur le temps scolaire**

#### **Actions envisagées :**

Participer à la gestion d'ateliers au cours de journées à thème

Permettre aux parents d'observer un temps de classe

Inviter les parents à observer les productions de leurs enfants

Communiquer par le biais du site internet de l'école

## **Axe 3 : les acteurs et le fonctionnement de l'école**

### **Axe retenu : Organiser l'enseignement en questionner le monde au cycle 2, en histoire géo et sciences au cycle 3 et en italien,**

#### **Actions envisagées :**

Mettre en œuvre les programmations de cycle pour tous dans des classes à doubles niveaux en cascade

### **Axe retenu : Obtenir les différentes attestations porter secours, permis piéton, savoir rouler, savoir nager à la fin de l'école primaire**

#### **Actions envisagées :**

Programmer et organiser les actions apprendre à porter secours, première éducation à la route, savoir

#### **Axe 4 : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial**

**Axe retenu : Développer l'ouverture culturelle, écocitoyenne et sportive en collaborant avec des acteurs locaux de la culture, du sport et de l'environnement**

**Actions envisagées :**

Prévoir une classe découverte sur la scolarité des élèves

Mener chaque année un projet développement durable écologie

Faire une sortie culturelle par an (visite de musée, spectacle)

**Axe retenu : Donner le goût de la lecture en renforçant la collaboration avec la bibliothèque municipale**

**Actions envisagées :**

Collaborer avec la bibliothécaire pour mener des projets autour du livre

Mettre en place des rallyes lecture du CE1 au CM2

**Axe retenu : Inscrire l'école dans une dimension nationale et partager des valeurs communes en participant à des actions institutionnelles (semaine de la démocratie, jour de la laïcité, semaine du handicap...)**

**Actions envisagées :**

Mettre en place des actions au sein des cycles suivant le thème abordé

Réaliser des débats à visée philosophique

**Axe retenu : Réaliser une liaison CM 6<sup>ème</sup> qui dépasse les constats et s'inscrit dans l'action**

**Actions envisagées :**

Se réunir avec les professeurs de collège

Monter un projet par an avec une classe du collège

### **3.2 Evaluation d'école**

Suite au contrat d'objectifs du collège La Lauzière nouvellement rédigé, toutes les écoles qui en dépendent sont en évaluation d'école. Elle se déroulera prochainement à l'école d'Aiton, elle a pour but de faire émerger les caractéristiques propres, d'analyser ses décisions et actions propres, son fonctionnement, les résultats de ses élèves et la qualité de leur suivi, à valoriser l'investissement de son équipe pédagogiques et à dégager des pistes d'action. Elle a pour but d'améliorer :

- le service public d'éducation ;
- la qualité des apprentissages (cognitifs et socio-émotionnels) ;
- le parcours des élèves ;
- leur réussite éducative.

### **3.3 Dispositif phare : lutte contre le harcèlement à l'école**



**La prévention et la lutte contre le harcèlement entre élèves est l'une des priorités du ministère. Chaque école doit mettre en place un plan de gestion du harcèlement scolaire qui :**

- Mesure le climat scolaire.
- Éduque pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Intervient efficacement sur les situations de harcèlement (se rendre compte, prendre en compte, rendre compte).
- Associe les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- Mobilise les instances de démocratie scolaire (Conseil d'école et le CESCE).
- Suit l'impact de ces actions.

Nous n'avons pas encore trouvé le temps de nous pencher sur la mise en place de ce dispositif mais c'est notre priorité pour les temps de concertation de la prochaine période.

### **3.4- Activités pédagogiques complémentaires et stage de réussite :**

<b>Maternelles et élémentaires</b>	Aide aux élèves en difficultés le midi de 13h05 à 13h35
<b>Stages de vacances apprenantes</b>	Organisés la semaine avant la rentrée et aux vacances d'automne avec 3 enseignantes pour une vingtaine d'élèves de tous niveaux du CP au CM2

### **3.5- Sorties et projets de classes :**

#### **Projet musique :**

Les classes d'élémentaire bénéficient de l'intervention de Mathias Legay, d'artiste de retour au pôle musique du SPM pour notre plus grande satisfaction. Il nous a manqué pendant un an.

Toutes les classes d'élémentaire travailleront le chant choral sur le thème de la nature et de l'environnement.

#### **Projets sportifs :**

Pour les élèves de maternelle :

- patinoire au printemps
- cycle jeux de ballon avec Rudy

Pour les élèves d'élémentaire :

- cycle basket avec Rudy
- cycle natation
- cycle ski de fond ? (financement possible du transport par la région) en cours de budgétisation
- cycle vélo au cycle 2 et 3 ou cycle course d'orientation au cycle 3

## **Projet nature :**

Pour toutes les classes de l'élémentaire, thème de travail de l'année

Pour les classes de cycle 3 : CE2 CM1 et CM1 CM2 projet sur les corridors biologiques dans les espaces proches notamment en Belledonnes

- Intitulé du projet : Sensibiliser les enfants aux enjeux que représente la préservation de la biodiversité de leur territoire
- Thème : Sensibiliser les enfants de classe primaire des territoires de la basse vallée de la Maurienne aux enjeux des corridors biologiques sur la chaîne de Belledonne et entre Belledonne et La Lauzière, en proposant un véritable parcours de découverte pédagogique ; faire découvrir autrement leur environnement proche dans une démarche participative ; faire découvrir des sites remarquables du territoire; informer sur les actions engagées pour préserver ou restaurer ces sites.
- Objectifs :
  - Comprendre les notions de corridor biologique et de biodiversité ;
  - Découvrir la biodiversité des milieux naturels et l'environnement proche ;
  - Comprendre une action portée par un maître d'ouvrage sur son territoire ;
  - Participer à l'amélioration des corridors ou réservoirs de biodiversité sur sa commune au travers d'une action concrète ;
  - Découvrir un site remarquable du territoire du massif de Belledonne.

## **4- Parcours de l'élève**

### **4.1- Dispositif d'aides aux élèves à besoins particuliers**

- Réseau Rased avec la maitresse E Delphine Lenoble pour les cycle 2
- PPS (projet personnalisé de scolarisation) pour les élèves en situation de handicap avec aide humaine pour 2 élèves
- PAP (plan d'accompagnement personnalisé) et PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) pour des difficultés plus ponctuelles ou moins sévères avec aménagements pédagogiques
- APC permettant de prendre les élèves en petits groupes 30 minutes sur le temps de midi
- Les stages de vacances apprenantes tous les matins une semaine des vacances pour des élèves du CP au CM.

### **4.2 Evaluation des élèves**

- Evaluations nationales en début de CP et en janvier
- Evaluations nationales en début de CE1
- Evaluations nationales en début de 6<sup>ème</sup>

A partir des résultats à ces évaluations, on reprend avec les élèves les points les moins réussis.
- Autres évaluations régulières par l'observation et lorsque les unités d'apprentissage sont achevées pour remédier lorsqu'il y en a besoin.

### **4.3- Enseignement des langues vivantes**

Italien toujours enseigné du CP au CM2

Enseignantes :

- Sophie Berthelin du CE2 au CM2
- Christelle Bertolotti en CP et CE1

Pour cet enseignement, les élèves sont remis par niveau.

#### **4.4- Objectifs et actions du cycle 3**

2 rencontres de liaison CM2 6<sup>ème</sup> par an pour faire le point sur les difficultés des élèves et notamment les évaluations de début de 6<sup>ème</sup>

1 projet par an mené avec une classe de 6<sup>ème</sup>

1 visite du collège en mai ou juin pour rassurer les futurs 6èmes

### **5- Points abordés par la commune**

#### **5.1- Aide aux devoirs aux élémentaires**

L'aide aux devoirs est en partie financée par la Mairie d'Aiton et elle est assurée par les enseignantes tous les lundis et les jeudis de 16h30 à 17h00. Le service est facturé 2.50 € la demi-heure et l'inscription doit se faire 1 semaine à l'avance par sms sur le téléphone portable de l'école.

#### **5.2 la cantine et la garderie**

La cantine déménagera dans les locaux de l'école, au rez de chaussée pendant les vacances d'automne. La salle des fêtes pourra alors à nouveau être utilisée par l'école et les associations.

La garderie restera ouverte le matin dès 7h pour toute l'année scolaire.

#### **5.3 organisation de la semaine d'école**

L'organisation du temps scolaire porte sur une durée de trois ans et elle arrive à échéance à la fin de l'année scolaire 2022-2023. Le conseil d'école doit donc se positionner sur l'organisation des trois prochaines années.

La mairie propose de reconduire l'organisation des 3 dernières années :

Semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi avec 6 h de classe par jour.

Un vote à main levée est proposé :

**Sur 16 votants, 15 votes pour l'organisation proposée et 1 abstention.**

**Le dispositif sur 4 jours lundi, mardi, jeudi et vendredi avec 6 h de classe par jour est donc reconduit pour les 3 prochaines années.**

#### **5.4 Sécurité aux abords de l'école**

En début d'année, l'équipe enseignante a décidé de faire entrer les élèves par le portail de la maternelle uniquement afin qu'une enseignante d'élémentaire soit libérée pour accueillir les classes

d'élémentaire à l'étage après le lavage des mains.

M Canot, le maire, estime que le fait de faire entrer tous les élèves par le portail de la maternelle augmente les risques par rapport à la circulation.

L'équipe enseignante répond que la circulation est interdite pendant le temps scolaire sur le parking et que chaque fois que quelqu'un se gare, elle fait la remarque à la personne afin que cela ne se reproduise pas et elle note peu de contrevenants.

*L'équipe enseignante réfléchira à trouver une solution permettant une meilleure sécurisation des élèves en dehors et au sein de l'établissement.*

## **6- Points abordés par les parents**

Des parents de maternelle se plaignent de la présence de poux à l'école.

*L'équipe enseignante répond que les poux sont devenus très résistants aux produits et qu'en fait alors qu'on croit que c'est d'autres enfants qui contaminent le sien, en fait c'est des lentes qui ne sont pas mortes qui éclosent. Il faut donc traiter régulièrement et longtemps.*